

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du mardi 27 juin 2006 à 9 h 30

« *Evolution des pensions, minimums et niveau de vie des retraités* »

Document N°8

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Le patrimoine des retraités et des actifs

INSEE

*Note pour le Conseil d'orientation des retraites
N°1401/DG75-F301 du 7 juin 2006*

NOTE

Pour le Conseil d'Orientation des Retraites

Dossier suivi par :
Pascal CHEVALIER
Tél : 01 41 17 54 70
Cédric HOUDRE
tél : 01 41 17 61 66
Fax : 01 41 17 51 11
Françoise MAUREL
Tél. : 01 41 17 54 74

Paris, le 7 juin 2006
N° 1401/DG75-F301

Le patrimoine des retraités et des actifs

Selon la théorie du cycle de vie, un ménage aurait tendance à consommer plutôt qu'à épargner, voire à s'endetter, au début de sa vie puis à épargner pour ses vieux jours. Ceux-ci arrivés, le ménage désépargnerait. Les motifs d'épargne sont toutefois très divers : épargne de précaution pour se prémunir contre les aléas de la vie, en particulier professionnelle, souhait de transmettre un patrimoine à ses descendants, etc.

La mesure des patrimoines en fonction de l'âge est relativement conforme au schéma du cycle de vie : le patrimoine moyen par classe d'âge croît chez les actifs jusqu'à la soixantaine. Il décroît chez les retraités, dès 55 ans, mais le patrimoine des plus âgés est loin d'être nul puisqu'il reste supérieur à celui des jeunes actuellement en début de vie active.

Ainsi, malgré ce profil décroissant du patrimoine en fonction de l'âge en deuxième partie du cycle de vie, le patrimoine des retraités est plus élevé que celui des actifs à tous les niveaux de la distribution, mais surtout en bas. En 2004, les 10% de retraités les moins riches ont un patrimoine inférieur à 2 200€ tandis que le seuil correspondant chez les actifs est de 820€ seulement. Le patrimoine médian des retraités s'élève à environ 109 000€, tandis que celui des actifs est de l'ordre de 100 000€, les valeurs moyennes étant toutes deux voisines de 170 000€. De fait les inégalités de patrimoine en bas de la distribution sont un peu inférieures au sein des retraités qu'au sein des actifs, alors qu'elles sont voisines dans la moitié supérieure de la distribution.

Près de trois ménages de retraités sur quatre sont propriétaires de leur résidence principale, pour un peu plus d'un ménage sur deux en moyenne. Ils sont aussi plus fréquemment propriétaires d'autres biens immobiliers que les actifs. Corrélativement, les retraités détiennent moins souvent des produits d'épargne-logement. En revanche les retraités détiennent aussi fréquemment des valeurs mobilières que les actifs.

Distribution du patrimoine total selon l'âge et le statut d'activité.

Mesuré en moyenne, le patrimoine brut¹ des retraités est très proche de celui des actifs, bien que légèrement supérieur (Tableau 1). Leur patrimoine médian, égal à 108 600 euros, est supérieur à celui des actifs de près de 10%. Le patrimoine des actifs est inférieur à celui des retraités à tous les niveaux de la distribution (premier décile, médiane, moyenne et dernier décile), mais apparaît plus dispersé, surtout dans le bas de la distribution. En effet, le rapport entre médiane et premier décile (D5/D1) qui vaut 95,3 sur l'ensemble de la population, vaut 120,6 pour les actifs contre 48,9 pour les retraités. Ceci traduit surtout une position différente dans le cycle de vie. Chez les actifs, une proportion importante de ménages n'a pour ainsi dire aucun patrimoine car, du fait de leurs faibles moyens financiers, en particulier en début de carrière, ils ne peuvent pas épargner. 10% des actifs ont un patrimoine inférieur à 830 euros, soit moins d'un mois de salaire minimum, tandis que chez les retraités, le simple fait que leur âge moyen soit supérieur à celui des actifs leur a permis d'accumuler un peu plus, même si leur épargne régulière est faible. Le premier décile du patrimoine des retraités est déjà de plus de 2 200€. Dans le haut de la distribution, en revanche, les inégalités sont voisines entre actifs et retraités : le rapport du dernier décile à la médiane (D9/D5) est de 3,7 pour les retraités et de 3,8 pour les actifs.

Tableau 1 :
Distribution du patrimoine selon le statut d'activité et l'âge en 2004
(en milliers d'euros)

	Premier décile	Médiane	Moyenne	Dernier décile
Ensemble	0,9	98,0	164,8	382,1
Statut				
Actifs	0,8	99,6	168,3	381,7
Retraités	2,2	108,6	172,4	398,3
Age				
moins de 30 ans	0,6	7,0	36,1	115,0
30 à 34 ans	0,7	60,4	107,5	230,4
35 à 39 ans	0,7	85,6	121,4	282,4
40 à 44 ans	1,0	114,8	187,0	435,7
45 à 49 ans	0,7	131,8	196,4	395,0
50 à 54 ans	2,0	156,6	246,9	531,4
55 à 59 ans	3,6	171,4	260,5	555,6
60 à 64 ans	2,0	148,7	224,9	446,4
65 à 69 ans	1,6	133,9	198,5	416,2
70 à 74 ans	1,8	117,6	178,0	443,8
75 à 79 ans	2,7	97,0	156,2	354,1
80 à 84 ans	2,8	72,0	150,2	363,6
85 ans et plus	1,7	65,1	119,1	235,8

Source: Enquête Patrimoine 2004.

Champ: ensemble des ménages, sauf étudiants, inactifs de moins de 60 ans et militaires du contingent (4,1% de la population). La catégorie du ménage correspond à la situation de la personne de référence.

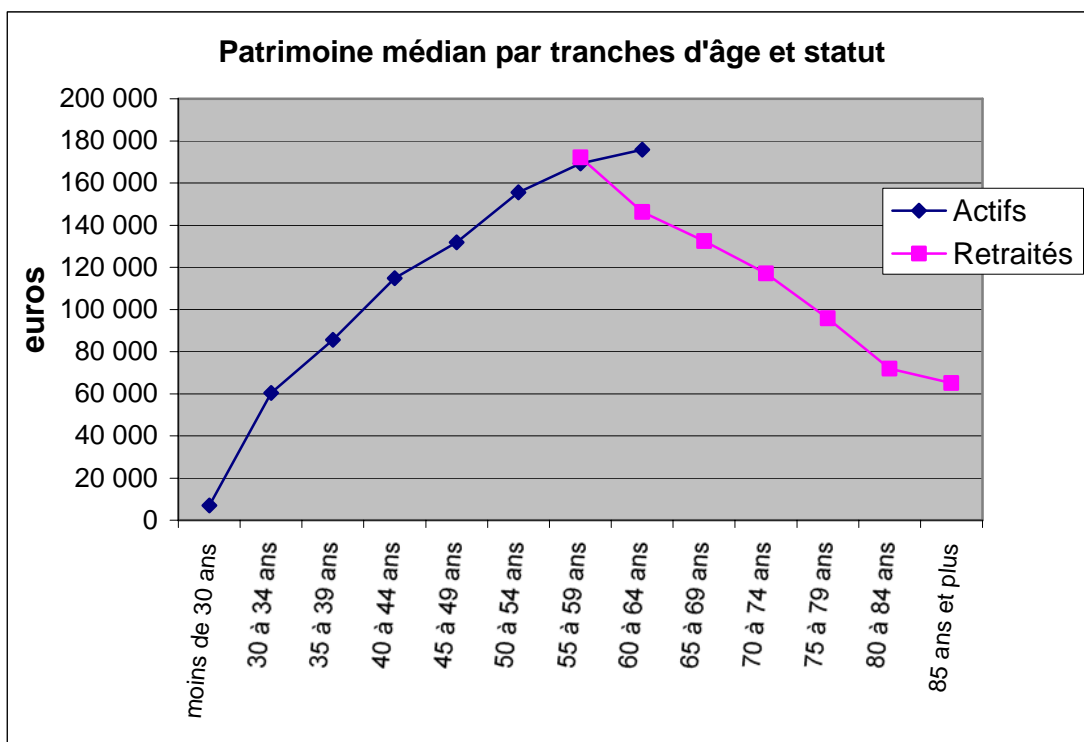
Observé en coupe, le patrimoine médian des ménages dont la personne de référence est active croît continûment avec l'âge. Parmi les retraités la relation inverse s'observe : le patrimoine diminue de manière assez linéaire avec l'âge (Graphique 1). Le passage d'une phase d'accumulation à une phase de désaccumulation s'effectue autour de 60 ans. La situation des retraités entre 55 et 59 ans prolongeant exactement celle des actifs dans cette

¹ Tous les montants de patrimoine mesurés dans cette note correspondent à un concept de patrimoine brut. Dans la mesure où l'endettement a plutôt lieu en début de cycle de vie, cette convention a tendance à majorer le patrimoine des actifs relativement aux retraités. Il s'agit d'une optique de long terme, le patrimoine brut correspondant à la cible de patrimoine des générations les plus jeunes plutôt que la valeur instantanée (plus faible) de leurs actifs.



tranche d'âge. Bien que ce profil « en cloche » soit conforme à la théorie du cycle de vie, l'utilisation de données en coupe permet uniquement d'observer des actifs et des retraités coexistant à la date de l'enquête. On ne peut pas reconstituer le profil d'accumulation d'un individu tout au long de sa vie. Il est alors possible que le profil observé soit en partie créé par des effets de génération, les ménages entre 50 et 70 ans ayant bénéficié des périodes de forte croissance de l'économie française pendant les années 60 et 70.

Graphique 1 : Patrimoine médian par tranches d'âge et statut en 2004



Source: Enquête Patrimoine 2004.

Champ: ensemble des ménages, sauf étudiants, inactifs de moins de 60 ans, et militaires du contingent (4,1% de la population). La catégorie du ménage correspond à la situation de la personne de référence.

Structure du patrimoine selon le statut d'activité

Les retraités sont de manière générale plus souvent propriétaires de leur résidence principale que les actifs (Tableau 2)². Ils sont plus de huit sur dix à posséder des livrets d'épargne, tout comme les actifs. En revanche, ils possèdent moins de produits d'épargne logement que les actifs : l'achat du logement constitue bien souvent une opération réalisée assez tôt dans le cycle de vie. Pour les produits financiers plus risqués comme les valeurs mobilières, il n'y a pas de différence en moyenne entre actifs et retraités. En revanche les indépendants se caractérisent par une proportion de détenteurs de valeurs mobilières plus faible chez les retraités que chez les actifs, alors que c'est l'inverse chez les salariés (mais avec de faibles écarts). Le taux de détention de valeurs mobilières reste nettement plus élevé chez les anciens indépendants que chez les anciens salariés. Ceci peut s'expliquer par le besoin accru d'épargne des indépendants, qui bénéficient d'une couverture sociale moins étendue que les salariés et doivent donc se prémunir d'autant plus contre les risques pendant la période d'activité, mais aussi en vue de la retraite.

Encadré : Eléments d'ordre méthodologique.

Les données d'enquête collectées au niveau des ménages sous-estiment traditionnellement les montants de patrimoine. Les montants collectés dans les enquêtes Patrimoine de l'Insee sont donc généralement recalés sur les masses de patrimoine des Comptes nationaux, de manière à rendre ces deux sources cohérentes au niveau agrégé. Ce travail n'a pas encore

² Voir aussi section suivante



été effectué pour l'enquête 2004. Par conséquent les chiffres présentés dans les tableaux et graphique qui suivent ne peuvent pas être directement comparés à ceux du rapport du CGP sur les retraites (Document de travail INSEE-DSDS n°F9810). Une lecture des évolutions du patrimoine moyen ou médian n'est donc pas possible à ce stade.
Par ailleurs, les ménages dont la personne de référence est étudiant ou militaire du contingent, soit 4.1% de l'ensemble, sont exclus de l'analyse.

Tableau 2
Taux de détention des principaux actifs patrimoniaux selon le statut d'activité, en 2004

Statut	Total	Actif salarié public	Actif salarié privé	Actif indépendant	Retraité non renseigné	Retraité salarié public	Retraité salarié privé	Retraité indépendant
Répartition des ménages	100,0	14,2	42,0	8,2	1,9	8,1	19,6	6,0
Livrets jeune	16,4	26,1	24,0	26,7	0,3	1,5	1,3	0,1
Livrets A ou Bleu	57,4	62,4	55,2	51,3	46,5	66,9	58,5	56,7
Codevi	43,1	41,6	41,3	49,9	32,0	46,1	43,0	50,2
LEP	24,2	19,9	23,4	19,6	27,5	22,1	28,9	32,9
Livrets défiscalisés	83,1	86,6	83,7	79,3	66,1	84,5	82,1	83,0
Ensemble des livrets d'épargne	83,7	87,1	84,5	79,9	66,9	85,0	82,4	83,4
PEL	34,3	41,2	36,2	46,7	14,3	29,9	26,0	27,0
CEL	19,6	25,5	22,2	30,9	4,8	13,9	10,6	13,4
Ensemble Epargne Logement	42,2	50,5	45,0	57,1	17,5	36,1	31,6	33,1
PEA	15,6	16,4	13,5	25,8	2,8	16,6	14,6	20,9
Obligations emprunts d'Etat	2,1	1,6	1,0	2,7	2,3	3,2	3,0	5,4
Sicav ou FCP (hors PEA)	4,5	4,1	3,0	7,6	3,8	5,4	5,8	7,0
Sicav ou FCP y.c. PEA	10,7	11,3	8,6	17,0	5,1	11,8	10,9	15,6
Actions cotees (hors PEA)	7,4	7,3	6,2	11,5	2,9	6,7	8,1	9,3
Actions (hors PEA)	11,8	10,8	10,0	27,6	3,7	10,8	10,4	14,1
Actions (y.c. PEA)	18,6	18,6	16,0	37,9	4,8	19,2	16,2	21,8
Ensemble Valeurs mobilières	24,9	24,5	21,0	45,3	10,4	25,7	23,6	33,3
Assurance-vie ou décès	36,3	38,6	33,5	49,0	17,8	40,3	35,0	38,5
PEP (ancien PER)	9,4	8,2	7,7	14,7	4,7	9,1	10,9	14,4
Epargne retraite	10,0	11,4	12,1	32,1		2,3	1,7	3,2
Ensemble assurance-vie et retraite	45,0	48,1	42,7	64,9	20,5	45,3	41,5	46,0
Epargne salariale	17,3	12,7	32,1	10,4	1,0	3,2	4,3	0,7
Résidence principale	57,3	50,9	50,7	67,7	48,8	69,8	62,3	74,2
Résidence ppale (y.c. usufruitier)	62,7	56,4	53,0	70,4	65,9	77,3	70,4	89,0
Autre logement (y.c. res. Sec.)	18,2	16,5	12,9	33,6	16,0	26,0	18,1	28,1
Ensemble Immobilier	62,1	56,8	55,0	76,0	54,0	74,7	66,2	78,0
Terrains professionnels (exploités ou non)	11,5	7,5	5,7	27,9	8,7	15,8	11,6	33,9
Biens professionnels (utilisés ou non)	9,8	2,4	2,7	79,8	2,8	2,7	2,0	17,4
Ménage endetté à titre privé	47,9	63,1	62,8	65,1	9,1	26,6	20,0	15,8
Dette résidence principale	22,3	30,9	32,9	31,4		5,1	4,5	3,7
Autre dette domestique	36,3	46,4	46,1	51,8	9,1	22,6	16,9	13,2

Source: Enquête Patrimoine 2004.

Champ: ensemble des ménages, sauf étudiants, inactifs de moins de 60 ans et militaires du contingent (4,1% de la population). La catégorie du ménage correspond à la situation de la personne de référence.

Le patrimoine immobilier des retraités

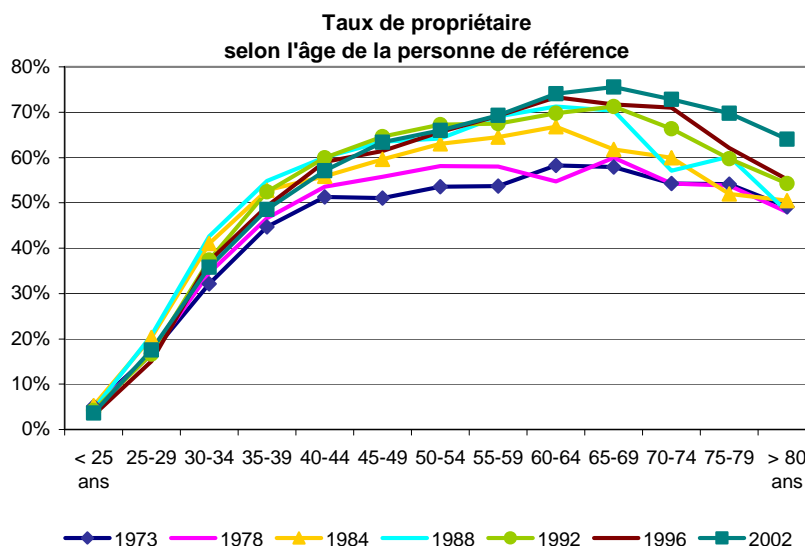
Les ménages retraités sont beaucoup plus fréquemment propriétaires de leur résidence principale que les autres ménages, mais on observe, au sein de la catégorie des retraités,



des différences importantes dans la propension à être propriétaire de son logement, selon la génération, l'ancienne catégorie socioprofessionnelle, et la localisation.

En 2002, selon l'enquête Logement³ 73,4 % des ménages retraités sont propriétaires⁴ de leur résidence principale. Le taux de propriétaires au sein de l'ensemble des ménages augmente avec l'âge de la personne de référence jusqu'à 70 ans et décline au-delà. Tous âges confondus, en 2002, 56 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale. Seuls 18 % des ménages dont la personne de référence a entre 25 et 29 ans sont propriétaires alors que c'est le cas de 80 % de ceux où elle a entre 65 et 69 ans (graphique 2).

Graphique 2 :



Au sein de la population des retraités comme au sein de l'ensemble de la population, le taux de propriétaires varie avec l'âge de la personne. Exception faite des retraités de moins de 50 ans qui sont peu nombreux et constituent une population atypique, le taux de propriétaires atteint son maximum pour la classe d'âge des 55-59 ans (82 %) et décroît ensuite pour n'être plus que de 66 % pour la tranche des 80 ans et plus. Cette évolution du taux de propriétaires résulte de trois effets combinés : un effet âge, un effet génération et un effet date.

L'effet âge tient à une évolution des comportements des ménages au cours de leur cycle de vie : à sa première installation, un ménage est plus fréquemment locataire ; par la suite, il cherche à devenir propriétaire et la période de fin de cycle de vie est marquée par une phase de désaccumulation. Ainsi, les personnes nées entre 1950 et 1954 sont 4 % à posséder leur résidence principale en 1973 (elles sont alors âgées de 19 à 23 ans), 41 % en 1984 (elles ont entre 30 et 34 ans), 57 % en 1992 (elles sont âgées de 38 à 42 ans) et 65 % en 2002 (elles ont entre 48 et 52 ans).

L'effet génération est lié aux comportements collectifs de chacune des cohortes⁵. Il peut être appréhendé en regardant pour une tranche d'âge donnée, le taux de propriétaire aux différentes enquêtes⁶. Ainsi, comme le montre le graphique 3, pour la tranche des 65-69 ans, le taux de propriétaires était de 58 % en 1973, 62 % en 1984, 71 % en 1992 et de 76 % en 2002. Cette hausse du taux de propriétaires a concerné pour l'essentiel les âges supérieurs à 40 ans. Les générations les plus jeunes n'en ont pas bénéficié.

³ L'enquête Logement est ici privilégiée car, du fait de son échantillon 4 fois plus important que celui de l'enquête patrimoine et du détail apporté à la description du logement, elle permet des exploitations plus précises sur ce thème. Cette enquête porte sur l'année 2002.

⁴ on entend par propriétaires les ménages propriétaires avec ou sans charge de remboursement.

⁵ Une cohorte désigne ici l'ensemble des ménages dont la personne de référence est née au cours de la même année civile.

⁶ Il faut néanmoins noter qu'en 2002, contrairement aux enquêtes précédentes, sont aussi considérés comme propriétaires les ménages qui sont seulement usufruitiers (hors usufruitiers à la suite d'une vente en viager) auparavant classés comme logés gratuitement.



Enfin, l'effet date est lié aux événements affectant le marché de l'immobilier (taux d'intérêt, d'inflation...).

La proportion de propriétaires croît avec le revenu : seulement 72 % des ménages retraités appartenant au premier décile possèdent leur logement alors qu'ils sont 87 % parmi les ménages retraités du dernier décile. Le taux de propriétaires varie également en fonction de l'ancienne catégorie socioprofessionnelle du ménage. Si 84 % des anciens agriculteurs sont propriétaires, ils ne sont que 62 % parmi les anciens employés.

Trois ensembles de régions se distinguent des autres par un taux de propriétaires un peu plus élevé : il s'agit de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Bassin Parisien dans lesquelles près de huit ménages retraités sur dix possèdent leur logement. A l'opposé, l'Ile-de-France, où les prix de l'immobilier sont plus élevés, est caractérisée par le taux de propriétaires le plus faible : 65 %. Le taux de propriétaires varie aussi bien sûr en fonction du type de commune. Dans les communes centres des unités urbaines de plus de 200 000 habitants, moins de six ménages retraités sur dix sont propriétaires alors qu'ils sont au contraire près de neuf sur dix dans les communes rurales péri-urbaines.

Le taux de propriétaires de la résidence principale varie aussi en fonction de la descendance. En effet, 70 % des retraités sans enfant possèdent leur logement alors que c'est le cas de 79 % des retraités avec deux enfants et de 66 % de ceux avec 4 enfants ou plus.

Toutes choses égales par ailleurs, l'effet de l'âge sur la probabilité d'être propriétaire est beaucoup moins contrasté que celui observé sans contrôler les autres variables ; les retraités âgés de 55 à 59 ans ont une probabilité plus forte de 3 points que les 60-64 ans de posséder leur logement, alors que les plus âgés ont une probabilité plus faible (-3 points pour les 75-79 ans et -6 points pour les plus de 80 ans, par rapport aux 60-64 ans). Ces derniers sont en effet un peu plus fréquemment logés gratuitement par leurs enfants⁷ que les autres ménages retraités.

Quel patrimoine représente la résidence principale ?

Les retraités propriétaires détiennent 38 % du patrimoine immobilier brut⁸ de l'ensemble des ménages propriétaires. Quatre ménages propriétaires sur dix sont par ailleurs des ménages retraités (Tableau 3).

Tableau 3

Patrimoine immobilier des ménages propriétaires (résidence principale)

Source : Enquête Logement 2002

	Ménages propriétaires		Patrimoine detenu	
	Effectif en milliers	Part en %	Valeur en millions d'€	Part en %
Ménages retraités	5 654	41%	719 384	38%
Ménages actifs de plus de 50 ans	2 565	19%	389 955	21%
Ensemble de la population	13 724	100%	1 874 155	100%

Champ : ensemble des ménages

Le différentiel de valeur moyenne entre les logements des ménages retraités et ceux des ménages actifs de plus de 50 ans est très élevé. Il provient de caractéristiques propres aux logements occupés qui ont servi à estimer leur valeur. En effet, à caractéristiques socio-démographiques du ménage et à localisation identiques, la valeur moyenne de la résidence principale des retraités est inférieure à celle des actifs de plus de 50 ans. Par exemple, pour des ménages Français de naissance, sans enfant, dont la catégorie socioprofessionnelle est ou était profession intermédiaire, appartenant au cinquième décile et résidant dans une unité

⁷ Cela ne signifie pas que ces ménages retraités habitent chez leurs enfants mais que leurs enfants sont propriétaires du logement qu'ils occupent.

⁸ On ne déduit donc pas, pour les ménages accédants à la propriété, le capital restant dû. Par ailleurs la valeur du patrimoine résulte d'une estimation ex post par l'INSEE et non d'une valeur déclarée par le ménage



urbaine de 20 000 à 200 000 habitants du sud-ouest de la France, la valeur moyenne du logement des retraités est de 96 500 € alors que celle des actifs de plus de 50 ans s'élève à 103 100 €. De fait, les logements des retraités propriétaires sont en général plus anciens et d'une superficie moindre.

Retraite et patrimoine immobilier

Un peu plus d'un ménage retraité sur cinq possède un logement autre que sa résidence principale (résidence secondaire, logement de rapport, logement vacant), alors que ce n'est le cas que de 15 % de l'ensemble des ménages.

Tableau 4 :
**Pourcentage des ménages propriétaires d'au moins un logement
 (autre que la résidence principale)**

	Ménages retraités	Plus de 50 ans non retraités	Ensemble des ménages
Ménages propriétaires de leur résidence principale	25,5%	28,4%	21,2%
Autres statuts d'occupation	9,2%	14,8%	7,8%
	21,2%	24,0%	15,3%

Source : Enquête Logement 2002
 Champ : ensemble des ménages

Plus de la moitié des autres logements possédés sont mis en location et environ un tiers sont des résidences secondaires. Etre propriétaire de sa résidence principale accroît la propension à détenir un autre logement chez les ménages retraités comme chez les autres ménages.

En moyenne, chaque ménage concerné possède entre 1,5 et 1,6 logements (autres que sa résidence principale), qu'il soit retraité, actif de plus de 50 ans. Plus de la moitié des autres logements possédés sont des logements mis en location et près d'un tiers des résidences secondaires.

Part du patrimoine immobilier dans le patrimoine total

Selon l'enquête Patrimoine 1998, le patrimoine immobilier représente 66 % du patrimoine des ménages retraités propriétaires alors que cette part est d'environ 72 % pour l'ensemble des ménages propriétaires et pour les ménages actifs propriétaires de plus de 50 ans. Ces différences s'interprètent essentiellement par la différence de position dans le cycle de vie, mais on peut exclure des effets de génération ou de date, toujours difficiles à démêler.

Tableau 5:
**Part du patrimoine immobilier dans le patrimoine global
 selon la catégorie socioprofessionnelle**

	Ménages retraités	Actifs de plus de 50 ans	Ensemble des ménages
Agriculteur	63,4	66,6	65,9
Artisan commerçant	65,4	68,0	69,1
Cadre	57,6	70,3	68,7
Profession intermédiaire	65,4	75,4	73,2
Employé	68,4	78,6	74,9
Ouvrier	76,9	78,6	81,7
Ensemble	65,8	72,3	72,8

Champ : ménages propriétaires⁹ de leur résidence principale ou d'autres biens immobiliers
 Source : Enquête Patrimoine 1998

⁹ A la différence de l'enquête Logement 2002, les usufruitiers ne sont pas considérés comme propriétaires à l'enquête Patrimoine 1998.



Annexe :

Caractéristiques des ménages retraités

	Nombre de ménages retraités concernés (milliers)	Part parmi les ménages retraités (%)	Part parmi les ménages actifs de 50 ans et plus (%)	Part parmi l'ensemble des ménages ordinaires (%)
Age de la personne à la retraite				
Moins de 50 ans	36	0%	0%	50%
De 50 à 54 ans	84	1%	60%	10%
De 55 à 59 ans	428	6%	33%	8%
De 60 à 64 ans	1 368	18%	6%	6%
De 65 à 69 ans	1 536	20%	1%	7%
De 70 à 74 ans	1 568	20%	ns	7%
De 75 à 79 ans	1 381	18%	ns	6%
80 ans et plus	1 304	17%	ns	6%
Type de ménage				
Ménage d'une personne	2 987	39%	21%	30%
<i>Femmes seules</i>	2 169	28%	12%	19%
<i>Hommes seuls</i>	817	11%	9%	12%
Ménage de 2 personnes	3 985	52%	37%	33%
<i>Couples 2 inactifs</i>	3 158	41%	0%	13%
<i>Couples 1 actif + 1 inactif</i>	537	7%	8%	4%
<i>Autres</i>	291	4%	29%	15%
Ménage de 3 personnes et plus	734	10%	42%	37%
Catégorie socio-professionnelle				
Agriculteur	805	10%	4%	3%(*)
Artisan, commerçant	748	10%	9%	7%(*)
Cadre	1 057	14%	22%	19%(*)
Profession intermédiaire	1 380	18%	21%	23%(*)
Employé	1 703	22%	19%	19%(*)
Ouvrier	2 013	26%	25%	30%(*)
Nationalité de la personne à la retraite				
Français de naissance	7 124	92%	87%	90%
Français par acquisition	332	4%	5%	4%
CEE	157	2%	4%	2%
Autre nationalité	94	1%	5%	3%
Nombre d'enfants du ménage				
Sans enfant	1 181	15%	13%	24%
1 enfant	1 558	20%	18%	19%
2 enfant	2 145	28%	35%	29%
3 enfants	1 398	18%	20%	16%
4 enfants et plus	1 417	18%	14%	12%
Statut d'occupation de la résidence principale				
Propriétaire non accédant	5 253	68%	44%	35%
Accédant à la propriété	401	5%	24%	21%
Locataire d'un logement loué vide en secteur social	911	12%	15%	17%
Locataire d'un logement loué vide en secteur libre	725	9%	12%	20%
Locataire d'un logement loué vide en loi de 1948	85	1%	1%	1%
Logé gratuitement	284	4%	4%	4%
Autre statut (logé en meublé, fermier ou métayer, ...)	46	1%	1%	2%
Revenu total du ménage par uc				
1er décile	701	9%	8%	10%
2e décile	859	11%	6%	10%
3e décile	883	11%	7%	10%
4e décile	876	11%	7%	10%
5e décile	774	10%	8%	10%
6e décile	761	10%	9%	10%
7e décile	713	9%	10%	10%
8e décile	697	9%	12%	10%
9e décile	754	10%	15%	10%
10e décile	688	9%	19%	10%
Type de commune de résidence				
Rural à dominante rurale	1 098	14%	10%	11%
Rural péri-urbain	1 015	13%	13%	13%
Unité urbaine de moins de 20 000 hab	1 391	18%	15%	16%
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 hab	1 519	20%	18%	19%
Unité urbaine de 200 000 à 2 000 000 hab - commune périph.	932	12%	14%	12%
Unité urbaine de 200 000 à 2 000 000 hab - commune centre	745	10%	10%	12%
Agglomération de Paris (hors Paris)	733	10%	15%	13%
Paris	274	4%	5%	5%
Zone d'étude et d'aménagement du territoire				
Ile de France	1 143	15%	23%	19%
Bassin parisien	1 438	19%	16%	17%
Nord	434	6%	6%	6%
Est	671	9%	8%	9%
Ouest	1 097	14%	12%	13%
Sud ouest	956	12%	11%	11%
Centre Est	827	11%	12%	11%
Méditerranée	1 140	15%	13%	13%

Source : Enquête logement 2002

